



Rachat de part de succession à ma soeur

Par **xeminah**, le **30/01/2016** à **06:21**

Bonjour

Ma soeur et moi sommes héritières de notre maman qui possédait 3 biens immobiliers. Je voudrais racheter la part de 2 des biens à ma soeur qui est d'accord. Comment procède t-on? Quels sont les frais encourus pour ce faire?

Merci de vos réponses.

Cordialement

Par **catou13**, le **30/01/2016** à **10:22**

Bonjour,

Il faut prendre rendez-vous chez un Notaire.

Et le troisième bien ? Vous pourriez l'englober dans le partage (ou son prix de vente). Il serait attribué à votre soeur, ce qui diminuerait la soulte que vous allez devoir lui régler.